

Paris. 20. Apr.
62.

B. Lettres.

Bbb.

Orange ce 12 apuril 1662

Monsieur

Depuis elle que ray heu l'honneur de vous escrire du
5^e de ce mois Nous nous appris Ty par une lettre que
Monsieur Chere a escripte a Mond. Son pere de la bays du
15^e du mois passé. Comme il a pleu a Dieu de venir vos
pemes & Aranaux pour la restauration de ce pauvre Estat
desole. Certes Monsieur ne vous puis dire avec veritte que
des que ieus appris que S. A. avoit ietté les yeux sur
vostre personne pour en faire les negociations T'auguray
qu'il avoit deslibere de nous relever de nostre chente, puis
que sa sage prouidence conduisoit cest affaire entre vos
Sages mains desquelles ie cognois depuis long temps l'adextérité
Et creus que Dieu vous ayant desparti de si rarer qualittes Il
s'en vouloit servir pour faire son oeuvre, gloire lui en soit
rendue, Et avous Monsieur nos reespoissances & gratitudes
dignes d'un si grand bien fait, lequel est d'autant plus grand
qu'il nous redonne la douce, Juste, et legitime domination

De nostre Souverain Prince, duquel cest Estat et les
particuliers ont receu tant & de si grands bienfaits
Monsieur Dreux qui est apresem a Paris a aussi fait
par led^r ordinaire de M^r son pere qui est au present lors que
Mons^r de Beauverre eust l'honneur de recevoir vos comman-
dements il vous pleust Monsieur de l'assurer que
vous le sçavez bien tost, et cest ce qui fait le comble
de nostre ioye qui appren tant de peines et travaux vous daigniez
encores de venir voir nos desolations pour y appliquer le
dernier remede. Certes Monsieur cela est une des fleurs de
ioye Inexprimables dans le coeur de tous les gens de bien
qui se disposent a les vous offrir d'un fran courage & a
se soumettre a toutes vos volontes, quant a M^r Monsieur
qui suis Indispensablement attaché a ce devoir par celui que
ray au service de S. A. je ne m'en estoureray jamais
non plus que de desmoyner un foyble ressentiment de
tant de graces que ray. receues de vostre bonte aux Voyages
que ray fait en Hollande depuis l'an 1636. Ce qui me fait
vous supplier tres humblement Monsieur avec foy et la
sincerite & affection d'un foyble serviteur que si y a
quelque chose a faire sçy sur le sujet de vostre venue ou
sur quelque autre dont il vous plaise de me juger capable
de me faire la grace de me l'offrir par foy et a vostre
service car il y a fort long temps que je ne serois avec vous
les occasions de vous en desmoyner mes gratitudes, j'espere
Monsieur que ne me refuserez pas cette consolation a laquelle
je tachera de respondre avec ^{vostre} vraye et parfaite affection
et de vous desmoyner que je suis tres véritablement

Monsieur

Les mal intentionnés ne peuvent
pas donner les mains a ces bonnes
nouvelles, et on ne pas tarde de destruffer
ce que M^r Dreux a escript de a qu'il vous
a pleu de dire au^r de Beauverre ce qui ne
pour estre qu'a mauvais de Henry, led^r
de Beauverre ne se pas encore arrivé

Vostre tres humble & tres
obeissant serviteur

Laing